

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON

S M I C A

Immeuble Le Sérial
10 rue du Faubourg Lo Barri
12000 RODEZ

Séance : 10 septembre 2024
Numéro : 6
Objet : Cession serveur

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

**DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION
NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTS**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le dix septembre

Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 3 septembre 2024, se sont réunis à la salle de réunion du SMICA, Immeuble le Sérial, 10 rue du Faubourg Lo Barri, 12000 RODEZ, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de membres en exercice 27.
8 membres présents, 6 membres représentés, 13 membres absents.

Membres présents : ARTUS Michel, BELIERES-AZEMAR Bernadette, BESSIERE Jean-Louis, CALVET Jean-Louis, FEYBESSE Colette, GALTIER Philippe, GRIMAL Jean-Louis, REYNES Jean-Michel
Membres représentés : ABADIE-ROQUES Valérie, BORIES André, CAYLA Florence, CONSTANS Anne-Marie, FERAL Marielle, SERIN Thierry
Membres absents : AYGALLENQ Roland, CALMELS Anne, DAVID Sébastien, DESCOTTE Gérard, GARDE Jacques, GRIMAL Pierre, MARTY Paul, MASBOU Jean-Pierre, PRESNE Christine, RECOULES Yannick, SOLIER Anne-Claire, TRANNOIS Eric, VIDAL Jean-François

Monsieur Michel ARTUS est nommé secrétaire.

Monsieur le Président indique aux membres du Comité Syndical que le serveur acquis en 2020 par le SMICA a fait l'objet d'un remplacement par le marché conclu en 2024 avec le prestataire AVAQUEST.

Désignation	Date d'acquisition	Vendeur	Montant	Numéro d'inventaire
Serveur hébergé	13/09/2020	SCC France	199 253.59 euros	2183-2020-027

Aujourd'hui, il convient d'autoriser la cession à Avaouest au prix de 3 600 (trois mille six cent) euros.

Où l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical réuni ce jour :

ACCEPTÉ la cession du serveur,

MANDATE le Président pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire et notamment la cession et la sortie du bien de l'inventaire.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Le Président du S.M.I.C.A

Acte dématérialisé

Jean-Louis GRIMAL